

POUR LES CADRES A, AUSSI, TROP C'EST TROP !

***C'est peu dire que pour les cadres A, aussi,
les suppressions et les vacances d'emplois sont insupportables.***

Bien sûr, au nom de leur positionnement, l'expression de leurs sentiments face aux annonces successives de ces réductions sont rares, sans doute trop rares. Néanmoins leur conviction est faite depuis longtemps que «**trop c'est trop**».

A la tête ou en tant qu'adjoint d'un SIP, ils sont pris dans la contradiction insoluble entre la nécessité d'offrir un accueil de qualité à des contribuables de plus en plus inquiets et fragilisés alors qu'ils ont à faire vivre un service composé d'agents aux cultures professionnelles différentes. Les suppressions d'emplois rendent encore instables ces organisations et exacerbent par conséquent les tensions au sein des équipes de travail. Ils sont toujours soumis à la même pression pour que les missions essentielles (saisie des déclarations, recouvrement des impositions, paiement des dépenses des collectivités) soient, coûte que coûte, **conclues dans les délais habituels nonobstant les suppressions d'emplois (104 en 2011 dans le département) et les vacances d'emplois à hauteur de 140 B/C et près de 60 pour les A.**

TOUS LES SERVICES SONT TOUCHÉS

POUR LES CHEFS DE SERVICES

Chargés d'un SIE, ils vivent ces suppressions d'emplois alors qu'il connaissent l'absurdité du «bougisme fiscal» présidentiel qui se traduit par la prise en charge de nouvelles taxes (la CFE) ou dispositif de gestion (l'auto-entrepreneur) et, corrélativement, leurs retombées sous forme de notes multiples hâtivement écrites et non moins rapidement rectifiées. Ils vont devoir, dorénavant (CTP du 28 juin 2011), assurer la mise en paiement des remboursements de crédits de TVA et devront, bien sûr, en rendre compte en cas de contrôle. **Ils assistent avec les agents, totalement impuissants, aux dysfonctionnements des applications informatiques, à leur inadaptation aux tâches nouvelles.**

Face aux élus, ils se doivent de répondre toujours plus vite et mieux, de payer toujours plus vite sans pouvoir exercer leur mission de contrôle au risque de mettre en jeu leur responsabilité devant le juge des comptes. Ils doivent faire face à la mise en place de nouvelles structures intercommunales, à des collectivités dont les charges et les besoins augmentent, à des textes toujours en évolution... et tout cela avec Hélios dont les limites ne sont plus à démontrer.

Ils ne supportent plus le discours sur les gains de productivité induits par les nouvelles applications dont ils doivent accompagner la mise en place malgré leurs avatars successifs, ils ne croient pas plus au miracle de la réingénierie des procédures qui, en creux, contient le risque bien réel de l'abandon des missions.

Bref, pour l'ensemble de la catégorie A, c'est une dépréciation généralisée de la reconnaissance de leurs qualifications qui se profile. Leurs qualités, qui ne sont plus à démontrer, sont dorénavant utilisées pour faire passer les messages de la Direction Générale au détriment de la qualité de leurs expertises, de leurs conseils, de leurs analyses...

POUR LES A « EXPERTS »

Les inspecteurs Fiscalité Immobilière sont très inquiets des profondes modifications législatives, **les rédacteurs des services de Direction** voient leur charge de travail augmenter.

Dans les PCE, ils sont confrontés aux difficultés de la programmation et voient une partie de leur travail rejetée pour les motifs les plus divers. Ils font l'objet d'une surveillance de plus en plus étroite, leur enlevant toute autonomie, par exemple, à travers Alpage CSP.

Les vérificateurs sont sous la pression directe des indicateurs multiples et soumis aux pressions sur les délais (au 30 juin justement !) et sur le nombre de dossiers à rendre dans le cadre d'un système contractualisé dont ils font les frais. Avec «Rialto investigations», expérimenté dans le département sur une brigade, c'est la mise sous surveillance des vérificateurs et des chefs de brigade qui se profile, synonyme d'exigences supplémentaires, de perte de temps et d'autonomie ; c'est tout le métier de vérificateur et de chef de brigade et la mission de contrôle fiscal qui est remise en cause.

Les cadres A ont parfaitement compris que même les schémas d'organisation les plus intelligents sont impuissants, à freiner la dégradation inéluctable du fonctionnement des services et des conditions de travail. **Comment envoyer les signes de reconnaissance attendus alors que tous les agents sont soumis chaque année à une charge de travail plus lourde, plus changeante et plus complexe ?**

En 2011, s'est engagé le «dialogue de gestion allégé» qui devait traduire la volonté affichée par le DGFIP de limiter l'usage des indicateurs. Mais cette annonce n'apporte pas de soulagement aux deux protagonistes de cet exercice, les chefs de service et les équipes de direction. En effet, les uns et les autres savent que la réduction du nombre d'objectifs suivis explicitement par la direction générale est une manière de leur transférer la responsabilité de l'exigence de résultat qui demeure inchangée vis à vis du gouvernement, des collectivités locales et des usagers en général.

Une **sémantique particulière existe pour les cadres** : les contraintes s'appellent des «marges de manœuvres», la pression hiérarchique s'appelle du «soutien et de l'encouragement», un avis contraire s'appelle un « acte de déloyauté » et une suppression d'emploi déguisée de cadre s'appelle «un gel». En outre, ils perçoivent de plus en plus clairement que la réduction des indicateurs est aussi une préparation de la DGFIP à l'inévitable baisse de la qualité de la réalisation de ses missions. Ils en redoutent les conséquences sur le meilleur moteur du fonctionnement des services : la motivation, la conscience professionnelle, le sens du service public de leur équipe de travail.

Le directeur général a affirmé qu'il ne voulait pas que la DGFIP devienne France Telecom. Les cadres A de la DGFIP, ne veulent pas non plus que la DGFIP prenne la même voie que la Poste : dégradation volontaire des résultats et du service rendu, récupération des activités lucratives par le secteur concurrentiel, recrutement de contractuels et enfin privatisation.

LES AGENTS SE DÉSESPÈRENT, LES CADRES A AUSSI !

Pour la très grande majorité des cadres A, les incessants transferts de charges, les restructurations et les déménagements se traduisent par un entassement dans des surfaces de plus en plus réduites. Tout est bon pour faire des économies, y compris sur le dos des cadres, quitte à agrémenter l'ensemble de stages anti-stress d' «adaptation au changement».

Comme tous les agents, comme tous les fonctionnaires, les cadres A sont victimes, aujourd'hui, de la volonté de réduire la dépense publique.

Les cadres A n'acceptent plus d'être les boucs émissaires d'une politique de suppression d'emplois de fonctionnaires basée uniquement sur des calculs électoralistes et une idéologie ultra libérale.

La section CGT Finances Publiques 92 a invité tous les agents à établir l'état des lieux des services, des effectifs, et des conditions de travail, elle invite tous les cadres A à prendre part à cette initiative qui trouvera son prolongement sur chaque site.



Je me syndique à la CGT Finances Publiques

NOM :

GRADE :

PRENOM :

ECHELON :

TEMPS PARTIEL :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE ADMINISTRATIVE :

BULLETIN A RENVOYER A

DDFIP
LOCAL CGT (porte 12-24)
167 ave JOLIOT CURIE
92013 NANTERRE cedex

CFP NANTERRE
LOCAL CGT (Luc BENOIT)
235 ave Georges CLEMENCEAU
92756 NANTERRE cedex

CFP MONTRouGE
Philippe GEOFFRE
18 rue Victor HUGO
92121 MONTRouGE cedex

DATE :

SIGNATURE :

Courriel : cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet : www.financespubliques.cgt.fr/92